

FORUM DES MINISTRES DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DES ETATS DE LA CEDEAO

**26-27 JANVIER 2006
BAMAKO – MALI**

DECLARATION FINALE

1. Suite à l'invitation de S.E. le Ministre du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées de la République du Mali, M. Djibril TANGARA, le Forum des Ministres du Développement Social de la CEDEAO s'est réuni les 26 et 27 janvier 2006 à Bamako, au Mali. Les ministres du Développement Social des pays suivants ont assisté à cette première réunion organisée dans la sous-région : Gambie, Guinée, Mali, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

2. Outre les ministres et leurs conseillers étaient également présents le Ministre du Développement Social de l'Afrique du Sud, S.E. M. Zola Skweyiya, les représentant de l'UNESCO (M. Pierre Sané, Sous-Directeur Général pour les Sciences Humaines et Sociales), de la Commission de l'Union Africaine (Mme. La Conseillère Bience Gawanas), de la CEDEAO (M. Mamadou Gueye) et de l'UEMOA (M. Brehima Tounkara).

3. Dans son discours inaugural, S.E. le Ministre du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées du Mali a souligné l'importance de la coopération et le besoin d'une meilleure intégration au sein même de la région de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique en général. Il a réaffirmé le dévouement du Mali à l'élaboration et à l'implémentation de politiques sociales harmonisées au sein du CEDEAO. Plusieurs discours de cette cérémonie d'ouverture ont partagé ce point de vue ainsi que le besoin de coordonner les politiques sociales et de renforcer la gestion des transformations sociales pour combattre l'exclusion et la pauvreté. Les discussions ont porté sur la nutrition, l'emploi et plus particulièrement l'emploi de la jeunesse.

4. Approuvant l'initiative de ce premier Forum, les Ministres présent se sont engagés à adopter et à soutenir la déclaration suivante :

DECLARATION DES MINISTRES DU DEVELOPPEMENT SOCIAL DES ETATS MEMBRES DE LA CEDEAO

Nous, les Ministres du Développement Social des Etats Membres de la CEDEAO, réunis les 26 et 27 janvier 2006 à Bamako :

- Rappelant les diverses résolutions et recommandations adoptées aux niveaux international et continental affirmant la dimension social du développement ;
- Reconnaissant la place essentielle qui doit être accordée aux problèmes sociaux au moment de l'élaboration des politiques nationales de développement ;

- Réaffirmant notre volonté politique et notre détermination pour promouvoir des politiques de développement qui prennent en compte toutes les dimensions du développement humain, et pour combattre la pauvreté ;
- Soucieux d'encourager nos pays à renforcer l'intégration sous-régionale et régionale ainsi qu'à une plus grande solidarité ;
- Saluant la coopération et l'assistance fournies par les institutions régionales et sous-régionales présentes à ce Forum (UA, CEDEAO, UEMOA) à tous les Etats Membres de la CEDEAO ;
- Saluant l'UNESCO pour son assistance dans l'organisation de ce Forum ;
- Priant, en particulier, les institutions régionales (UA) et sous-régionales (CEDEAO, UEMOA) de contribuer à l'institutionnalisation de ce Forum.

Nous décidons à cet effet :

- De prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer la coopération entre nos pays dans le domaine du développement social et l'institutionnalisation du Forum des Ministres du Développement Social des Etats Membres de la CEDEAO comme instrument de coopération qui favorise la consultation, le dialogue et l'échange d'expériences dans le but d'identifier les meilleurs moyens de promouvoir des politiques sociales communes ;
- De créer une structure permanente pour soutenir le Forum et de protéger les résultats de cette première réunion ; d'en donner la présidence au pays d'accueil, le Mali, représenté par son ministre du Développement Social, ainsi que par le Secrétariat technique permanent ;
- De mandater le Président du Forum, M. Djibril Tangara, Ministre du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées du Mali, élu avec acclamation pour une période d'un an, de définir, en consultation avec ses collègues et les points focaux désignés au sein des ministères respectifs, les modalités pratiques pour : l'organisation du Forum, surtout l'organisation du Forum semestriel, la mise en réseau des institutions nationales pertinentes, et l'établissement d'une coopération durable fondée sur les expériences des autres sous-régions d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie, de même que de définir les modalités de collaboration avec la société civile et les instituts de recherche ;
- D'adopter le principe de désignation du pays qui accueillera la prochaine réunion et assurera la présidence du Forum ; de soutenir la candidature de la Guinée ;
- De prendre note de la proposition de Sierra Leone d'accueillir la prochaine réunion thématique.